

couramment les deux langues (ii) ont suivi des cours d'anglais (iii) ont terminé un cours d'anglais (iv) ont subi un test d'aptitude en anglais?

L'hon. Gérard Pelletier (ministre des Communications): Pour ce qui est du Conseil de la radio-télévision canadienne: a) Anglophones, 56; (i) Anglophones bilingues, 12; (ii) Ont suivi des cours de français, 19; (iii) Ont terminé un cours de français, 6; (iv) Ont subi un test d'aptitude en français, 6; b) Francophones, 72; (i) Francophones bilingues, 59; (ii) Ont suivi des cours d'anglais, 2; (iii) Ont terminé un cours d'anglais, 2; (iv) Ont subi un test d'aptitude en anglais, 2.

LES LIGNES DE TRANSMISSION DU COURANT À HAUTE TENSION

Question n° 2377—**M. Herbert:**

1. Y a-t-il eu des pourparlers entre les hauts fonctionnaires du ministère des Transports et ceux de l'Hydro-Québec ou du gouvernement du Québec, au sujet des endroits où les lignes de haute tension, destinées à exporter de l'électricité dans l'État de New-York, traverseront la rivière Outaouais et le fleuve Saint-Laurent?

2. Y a-t-il eu des décisions ou des accords à ce sujet?

3. Le ministre des Transports a-t-il un rôle à jouer dans cette affaire?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): 1. Des pourparlers ont eu lieu avec l'Hydro-Québec au sujet des lieux de passage des lignes à haute tension au-dessus de la rivière des Outaouais en aval de Carillon et du Saint-Laurent en amont de Beauharnois.

2. Non.

3. Tous les câbles aériens conducteurs d'énergie électrique intéressent le ministère des Transports dans la mesure où la hauteur libre sur l'eau ne constitue pas une menace à la navigation.

* * *

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

MEER—LES SUBVENTIONS

Question n° 1116—**M. Laprise:**

1. Depuis l'avènement du MEER, à combien s'élèvent les subventions annuelles versées dans chaque province a) aux entreprises canadiennes, b) aux entreprises étrangères pour la création de nouveaux emplois?

2. De ces sommes respectives, combien d'argent a été affecté a) à l'industrie forestière, b) à l'industrie du bois d'œuvre, c) à l'industrie des pâtes et papiers?

(Le document est déposé.)

*LES CRÉDITS AFFECTÉS AUX RÉGIMES D'ASSURANCE MÉDICALE

Question n° 1910—**M. Rynard:**

1. Combien a-t-on dépensé, en 1973 et 1974, pour a) les régimes provinciaux et national d'assurance médicale, b) les régimes d'assurance-hospitalisation?

2. Quels sont, par province, a) les coûts totaux des soins médicaux fournis en cas de maladies (i) aiguës (ii) mentales (iii) chroniques, b) le nombre de cliniques pour malades chroniques et le coût par lit?

3. Combien le gouvernement alloue-t-il par lit a) aux hôpitaux traitant les maladies aiguës, b) aux cliniques pour malades chroniques?

(Le document est déposé.)

M. Paproski: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement au sujet de la réponse du secrétaire d'État aux

Les subsides

Affaires extérieures à mes questions n° 1480 à 1511 inclusivement inscrites au *Feuilleton*. Le ministre a répondu:

... dans ce cas, pour répondre entièrement à toutes les questions de l'honorable représentant, il en coûterait plus de \$10,000. Sous ce rapport, je serais quelque peu soulagé si le député prenait une attitude un peu plus sélective, et je pourrais peut-être alors lui fournir les renseignements qu'il veut obtenir.

Par votre intermédiaire, monsieur l'Orateur, je lui dirai que, s'il veut m'envoyer les dossiers, je pourrais recueillir les renseignements pour moins de \$10,000, j'en suis certain.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 58 DU RÈGLEMENT—
DEMANDE DE MESURES GOUVERNEMENTALES IMMÉDIATES
POUR LA RELANCE DE LA CONSTRUCTION RÉSIDENNELLE

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles) propose:

Que la Chambre demande instamment au gouvernement de prendre des mesures énergiques et immédiates pour relancer la construction résidentielle afin que les Canadiens puissent à nouveau trouver des logements convenables à des prix abordables.

—Monsieur l'Orateur, nous tenons aujourd'hui un débat parce que nous traversons une crise dans l'industrie de la construction résidentielle. L'année dernière, l'état de santé de cet élément vital de notre économie a dégénéré de simples symptômes à une maladie aiguë. Il s'est détérioré parce que le gouvernement n'a pas reconnu la gravité du problème du logement et n'a pas pris les mesures nécessaires. Il ne devrait pas y avoir de crise maintenant, mais le gouvernement n'a pas tenu compte des avertissements; il n'a pas tenu compte de la réalité et il s'est mépris sur la situation économique au Canada.

Je pourrais citer les paroles, les promesses et les intentions du gouvernement en matière de logement depuis quinze mois, mais ce serait aussi futile que les mesures prises par le gouvernement pour prévenir la crise. J'aimerais dire au ministre, qui a déclaré l'automne dernier que c'était plutôt un problème qu'une crise, que la crise a pris des proportions alarmantes. A l'heure actuelle, la situation du logement est critique au Canada. Si le gouvernement fédéral ne prend pas des mesures vigoureuses et efficaces, elle ne pourra que s'aggraver au cours des prochains mois et nous aurons une vraie crise, dans toute l'acception du terme.

En fait, nous connaissons deux grands problèmes dans le domaine du logement. D'abord, celui de l'offre. Au rythme actuel de construction, nous n'aurons tout bonnement pas assez de nouvelles maisons au Canada cette année, pas même assez pour répondre à nos besoins minimums, c'est-à-dire pour loger les nouvelles familles. Il existe également un grave problème de prix, surtout à cause du taux d'intérêt hypothécaire. Aux taux actuels, bien des Canadiens ne peuvent tout simplement pas se permettre de s'acheter une maison; beaucoup d'autres sont forcés de consacrer une part trop importante de leur revenu au logement à cause des prix.

J'ai un mot ou deux à dire sur la question de l'offre. Même si la situation s'est améliorée au cours du mois, le nombre de mises en chantier en avril correspondait à un taux annuel de 180,000. Le ministre lui-même a admis à